Toulouse (31) : il touchait 300 euros par jour, le livreur de cocaïne condamné à un an de prison ferme

29/04/2019 à 10h23

Un jeune homme interpellé en début de semaine dernière a été condamné à un an de prison ferme et six mois avec sursis pour son rôle de livreur dans un trafic de drogue.

Interpellé en début de semaine dernière aux Sept-Deniers, à la barre, il a expliqué le système bien rodé de livraison auquel il participait rapporte La Dépêche du Midi. Les clients qui voulaient leur dose appelaient un premier numéro, un peu comme une plateforme de commandes. Une fois la quantité indiquée et le secteur de livraison désiré, le client était invité à appeler un second numéro, celui du livreur se trouvant dans sa zone.

Pour ce service, le jeune homme a indiqué à la présidente du tribunal qu'il touchait 300 euros par jour. **Un système d'ubérisation du trafic de drogue, a reconnu l'avocate du jeune homme, qui l'a défendu en expliquant qu'il cherchait à gagner de l'argent pour suivre une formation.**